



**Procès-verbal de la commission de contrôle du 20 FEVRIER 2026
Commune de QUILLAN / Département de L'AUDE**

Date d'envoi de la convocation		04 Février 2026		
Date et heure de la réunion de la commission		Le 20 Février 2026 à 9H30		
Prénom, nom		Qualité <i>Titulaire ou suppléant</i>	Signature <i>(si registre papier)</i>	
MR HUMBERT CLAUDE		TITULAIRE		
MR POLY JEAN		TITULAIRE		
MR ESCLOUPIER CLAUDE		TITULAIRE		
MME DAFFOS MARTINE		TITULAIRE		
MR EL HABCHI MOHAMMED		TITULAIRE		
QUORUM ?		OUI / NON		



La commission s'est valablement réunie ce jour, en public. *Le quorum est valablement altéré.*
Aucun recours contre une décision du maire n'avait été déposé ni par voie électronique ni par courrier.
La commission de contrôle a vérifié les inscriptions et les radiations depuis sa dernière réunion. Aucune remarque n'est à faire.
La commission s'est assurée la régularité de la liste électorale. Aucune remarque n'est à faire.
Aucune décision ne sera donc inscrite dans le registre.
Une inscription ou une radiation, renvoyez au registre : La commission a pris des décisions, elles figurent dans le registre.
Fin de la commission le vendredi 20 février 2026 à 11H06.